



Réseau des
Grands Sites
de France

Communiqué
de presse
02/12/2020



Label Grand Site de France renouvelé pour Solutré Pouilly Vergisson et le Pont du Gard

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique et Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la biodiversité, ont renouvelé le label Grand Site de France de Solutré Pouilly Vergisson et du Pont du Gard par décisions ministérielles en date respectivement des 12 et 14 octobre 2020.



Solutré Pouilly Vergisson
© JP Eschmann

Remarquable par sa composition paysagère et sa morphologie insolite en Bourgogne, le Grand Site de France de Solutré Pouilly Vergisson est un site archéologique majeur marqué par la préhistoire, mais aussi un lieu riche de milieux naturels, protégés au niveau national et européen. Le Conseil départemental de Saône-et-Loire, qui a repris la gestion du Grand Site de France, s'est attaché à continuer d'améliorer l'accueil sur le site en réorganisant la gestion du site et les services offerts aux visiteurs, et en mettant en place un programme d'animations en partenariat avec des associations qui ont eu pour effet de conforter les liens du Grand Site de France avec les habitants. Ce renouvellement marque aussi la qualité des aménagements liés à l'accueil des visiteurs, très finement intégrés au paysage, l'entretien des espaces naturels et le souci de faire du Grand Site de France un vecteur d'insertion sociale.

La maîtrise de l'urbanisme sur le Grand Site sera un axe prioritaire des collectivités porteuses de la démarche GSF pour les 6 années à venir, tout comme la réflexion à conduire avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, pour définir un nouveau périmètre au GSF suite à l'extension du site classé en 2017. Enfin, le développement d'un tourisme de séjour fondé sur toute la diversité des offres du territoire et la valorisation de l'écomobilité sont également des enjeux d'avenir portés par le Grand Site.

Le Pont du Gard, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985, est également labellisé Grand Site de France depuis 2004 sur un périmètre de 165 hectares au cœur d'un espace naturel composé de paysages méditerranéens de garrigue intimement liés au Pont. Ce deuxième renouvellement est un encouragement à poursuivre les actions menées en vue d'un entretien du site et d'un accueil des visiteurs à la hauteur des lieux, et à renforcer dans les 3 années à venir, l'ancrage territorial de la gestion du Grand Site de France afin de permettre une gestion concertée du grand paysage, des espaces naturels et des accès.

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

(au 16 septembre 2020) :

- 21 Grands Sites de France
- 26 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- plus de 37 millions de visiteurs par an
- Plus d'1 million d'habitants
 - 12 régions
 - 43 départements

GRAND SITE



DE FRANCE

Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et solidaire, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages, pour une durée de 6 ans renouvelable. Il distingue une gestion d'un site classé qui garantit sa préservation à long terme.

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants...

www.grandsitedefrance.com



Contacts presse

Langage & Projets Conseils : Laurent Payet - 01 53 26 42 10 - laurent@lp-conseils.com

Réseau des Grands Sites de France : Soline Archambault - 01 48 74 64 41 – solinearchambault@grandsitedefrance.com

Grand Site de France Estuaire de la Charente-Arsenal de Rochefort : Bénédicte Bourgoïn - 05 46 82 66 68 - b.bourgoïn@agglo-rochefortocéan.fr